

Cahier des charges Label Design Lab

Objectifs du programme

Le label **Design Lab** a pour vocation de :

- **Fédérer les acteurs du design à l'échelle d'un territoire**
- **Favoriser l'émergence de dynamiques collaboratives** entre designers, entreprises, institutions et usagers
- **Accélérer les démarches d'innovation responsable**, en réponse aux grands enjeux environnementaux, sociaux et économiques
- **Proposer un cadre structurant**, reconnu à l'échelle nationale, pour la diffusion de la culture design

Cadre et périmètre d'un Design Lab

Un Design Lab est un **collectif structuré**, porté par une **structure associative** dédiée, juridiquement constituée ou en cours de création au moment de la candidature, et disposant d'un **ancrage géographique** identifié.

Il doit pouvoir démontrer sa capacité à :

- Mobiliser un **réseau pluridisciplinaire** de compétences (design, ingénierie, recherche, politiques publiques...)
- Travailler sur des **enjeux de transition identifiés** sur son territoire
- Accueillir et développer des **projets concrets, ouverts sur les acteurs locaux**
- S'inscrire dans un **calendrier d'action pluriannuel (minimum 3 ans)**

3. Missions attendues (au moins 3 dans la première phase)

Chaque Design Lab s'engage à porter un programme d'actions couvrant **au minimum 3 missions** parmi les suivantes :

1. **Fédérer la communauté design du territoire**
2. **Déployer des projets démonstrateurs d'innovation par le design, y compris auprès d'acteurs publics lorsque cela est pertinent**
3. **Animer des formats de sensibilisation au design : ateliers, expositions, conférences, rencontres professionnelles**
4. **Proposer des formats de montée en compétences ou de formation, initiale ou continue**
5. **Définir, suivre et partager des indicateurs d'impact**

4. Critères d'éligibilité

Les projets devront :

- Être porté par une **structure associative dédiée**, juridiquement constituée ou en cours de création au moment de la candidature. En cas de sélection, l'association devra être constituée avant la signature de la convention de labellisation.
- Associer **au moins un.e designer confirmé.e** dans le collectif
- Justifier d'une **capacité opérationnelle**, en matière de ressources humaines, de locaux et de compétences
- Présenter une **stratégie de développement** (objectifs, budget, partenaires, calendrier)
- S'inscrire dans une **logique d'ouverture et de coopération territoriale**
- Faire preuve d'un **modèle économique équilibré**, incluant des cofinancements publics ou privés

5. Pièces à fournir

- Dossier de présentation du collectif et du projet
- Budget prévisionnel à 3 ans
- Liste des membres du collectif avec CV
- Lettres de soutien des parties prenantes locales

6. Calendrier prévisionnel

- **L'appel à candidatures** : du 1er juin 2026 au 13 juillet 2026
- **Analyse des candidatures** : du 13 au 31 juillet 2026
- **Annonce des Design Labs labellisés** : Septembre 2026

7. Engagements des Design Labs labellisés

- S'impliquer pour une durée minimale de **3 ans**
- Participer aux **temps collectifs** nationaux (séminaires, formations, appels à projets, groupes de travail)
- **Valoriser leur action localement et nationalement** sous la bannière « Design Lab »
- Faire **remonter des données d'activité et d'impact** pour évaluation annuelle
- Mentionner le soutien de l'APCI ou des partenaires dans toute communication

8. Accompagnement et mise en réseau

Les collectifs retenus bénéficieront :

- D'un **accès au réseau France Design**, coordonné par l'APCI
- D'une **reconnaissance nationale** valorisable dans leur communication
- D'**outils de structuration** (modèles juridiques, indicateurs, ressources partagées...)
- D'un **accompagnement pair à pair** (mentorats avec des Design Labs expérimentés)

9. Modalités de candidature

Les candidatures sont à envoyer via [ce formulaire dédié](#) à :

👉 **Rozenn LUDARD** Déléguée Générale de l'APCI à l'adresse rludard@apci-design.fr

[Brouillon du cahier des charges traduit en formulaire](#)